

Extrait du registre des délibérations

L'An deux mille quinze, le quatorze du mois de DECEMBRE à vingt heures trente minutes, les Membres du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple "Le Rocher des Trois Communes" PLEUDIHEN - SAINT HELEN - LA VICOMTE SUR RANCE, se sont réunis dans la salle d'honneur de la Mairie de La Vicomté sur Rance, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis RUCET, Président du Syndicat.

Etaient présents : Mr Jean Louis RUCET - Mr Alain ACINA - Mr Pascal HAMON - Mme LEBOUDEC Christine - Mr Michel VASPART - Mr Jean-François HULAUD - Mr Pascal LORRE.

Absents excusés: Mr Jean-Yves PRIÉ - Mr Sébastien GABILLARD (pouvoir à Mr HULAUD Jean-François) - Mr Pascal PERRIN.

Absents: Mr. Serge RIVIERE - Mr. Olivier TRÉHEL.

Les Membres étant en nombre pour délibérer, le Président déclare la séance ouverte. Le compte-rendu de la séance du 21 septembre 2015 est adopté à l'unanimité des membres présents.

DÉLIBÉRATION 2015-12-12

AVIS SUR LE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE

Le président, Mr RUCET présente en quelques lignes le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale proposé à l'avis par Mr Le Préfet des Côtes d'Armor. Il fait état des débats réalisés tant au niveau des conseils municipaux que de Dinan Communauté.

Les élus s'accordent, dans le cadre d'un éventuel rapprochement, sur l'importance de respecter les bassins de vie, en s'appuyant sur les relations structurantes préexistantes.

En l'état ils ne peuvent accepter la proposition du Préfet et émettent donc un avis négatif, à l'unanimité des membres présents SOIT 7 voix contre le SDCI et propose l'adoption d'une motion réclamant le maintien du SIVOM Le Rocher des 3 Communes.

Certifié exécutoire
Compte tenu de la transmission
en Sous-Préfecture le 15/12/15
et de sa publication le 15/12/15
Le Vice-président Jean-François HULAUD

Pour expédition certifiée conforme
Jean-François HULAUD Vice-Président,

